

HABILITATION ELECTRIQUE BR

Le centre ACTIF de Valenciennes organise plusieurs sessions à compter de l'année 2021.

Depuis le 1er juillet 2011, la formation habilitation électrique BR est obligatoire pour les entreprises.

Durée : 3 jours

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation habilitation électrique BR permet de connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510, à savoir, tous les personnels, qui dans le cadre de leur travail ont accès ou s'approchent des installations électriques, doivent bénéficier d'une formation adaptée aux tâches confiées et leur environnement.
- Cette formation est destinée à leur faire connaître les dangers de l'électricité ainsi qu'à leur apprendre à s'en prémunir.

PUBLIC CONCERNE

- Formation destinée aux électriciens devant réaliser des interventions et des consignations sur des installations électriques BT : électriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance...
- Les électriciens sont bien sûr les premiers concernés, mais aussi tous ceux que leur travail amène à côtoyer de près les installations électriques.

PROGRAMME

Module Tronc commun (14h00)

- Grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe de l'habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de protection collective et individuelle puis leur fonction
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.





CENTRE DE FORMATION
AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Module du chargé d'intervention générale d'ordre électrique (BR) (7h00)

- Limites de l'habilitation « BR » (Autorisations, interdits, zone de travail.).
- Réaliser des travaux hors tension en BT
- Rappel sur les procédures de mise en consignation et de déconsignation
- Réaliser des interventions d'ordre électrique en toute sécurité
- Mener des travaux au voisinage des pièces nues
- Mener une intervention électrique ou non électrique en BT
- Mener/superviser des opérations d'entretien
- Effectuer un mesurage

EXAMEN FINAL

- Un examen pratique et théorique sera organisé en fin de formation pour valider la préparation au titre de chargé d'intervention générale BR.
- Une attestation de fin de formation stipulant la capacité de travailler dans un milieu électrique sera délivrée aux personnes ayant réussies l'examen théorique et pratique.

PRE-REQUIS

- Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle pour suivre la formation habilitation électrique BR
- Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants et écran facial de protection si possible et chaussures de sécurité (obligatoire).

INFO +
Recyclage habilitation
électrique BR tous les 3 ans

TARIF

**550 euros TTC par personne les 3 jours,
tests compris, hors repas**

Sessions de 8 personnes minimum
12 personnes maximum

**Contact : Carole GERNEZ 06 30 52 73 29
mail : co.gernez@actifcnt.com**